



# Espoir pour la tourterelle des bois ?

Suite au moratoire sur la chasse, les effectifs de tourterelles des bois ont montré une augmentation encourageante en Europe occidentale. © Michael Gerber

**La tourterelle des bois est l'une des espèces ayant subi les déclinés les plus marqués en Europe. Mais il y a enfin de premiers signes encourageants de rétablissement de ce magnifique oiseau.** Céline Leuba

En Europe, la tourterelle des bois a subi un déclin de 80 % depuis 1980, ce qui lui confère aujourd'hui un statut de conservation vulnérable. En Suisse, il ne reste qu'une petite population comprenant de 150 à 400 chanteurs selon les estimations probablement encore trop optimistes. Elle est menacée d'extinction dans notre pays. Des études menées en Angleterre ont démontré que les tourterelles des bois limitent aujourd'hui leurs activités de reproduction à une saison plus courte et avec un taux d'abandon des nids plus élevé par rapport à 1960. Ainsi le nombre de jeunes à l'envol est passé de 2,08 à 1,3 par couple. Cette chute du succès de reproduction est liée à la dégradation de son habitat, et notamment à la diminution de la disponibilité alimentaire, en raison de l'intensification de l'agriculture.

### **Menacée par l'agriculture intensive et par la chasse**

A cela s'ajoutent la chasse et l'abattage illégal de cette espèce sur ses voies de migration. Certaines populations doivent tra-

verser plusieurs pays où les oiseaux sont pris pour cibles avant d'atteindre les sites de reproduction, d'escale et d'hivernage. Bien que la tourterelle des bois soit inscrite à l'annexe II de la directive « Oiseaux » et à l'annexe II de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), elle était encore chassée jusqu'en 2021 dans dix Etats membres de l'UE (Autriche, Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Roumanie et Espagne).

Outre la restauration de l'habitat dans son aire de reproduction, le Plan d'action international pour la tourterelle des bois souligne également la nécessité d'effectuer une évaluation de la durabilité des niveaux de chasse. La Commission européenne a donc collecté et analysé des données afin d'alimenter un modèle de gestion adaptative de la chasse aux tourterelles des bois. Les résultats obtenus ont révélé la nécessité d'instaurer immédiatement un moratoire. En automne 2021, la Commission européenne a donc recommandé une saison de chasse à prélèvement nul. Cette mesure a été mise en œuvre sur la voie de migration occidentale, qui inclut la France, l'Espagne et le Portugal, où environ un million de tourterelles étaient tirées chaque année. Les tourterelles qui se reproduisent en Europe occidentale, y compris en Suisse, migrent à travers ces pays.

### **Effets du moratoire**

Les effets du moratoire de trois ans sur la chasse sont déjà visibles et très encourageants : après avoir atteint un niveau





Jachère pour tourterelles partiellement hersée, mise en place près de Suchy (VD) par BirdLife Suisse. © Céline Leuba



La tourterelle des bois cherche sa nourriture à terre et a pour cela besoin de zones de sol ouvert. © Carl'Antonio Balzari

historiquement bas de 1,56 million de couples nicheurs dans l'UE en 2021, la population a enregistré une augmentation de 400'000 couples en seulement deux ans, atteignant ainsi le nombre le plus élevé de couples nicheurs des douze dernières années. Cependant, cette évolution n'a été observée que le long de la voie de migration ouest, c'est-à-dire celle où un moratoire sur la chasse est en vigueur, donnant un indice de l'impact positif et significatif de l'interdiction de la chasse.

Les Etats membres de la voie de migration centre-est (Autriche, Bulgarie, Grèce, Italie, Malte, Roumanie et Chypre) ont ignoré la recommandation de la Commission ou ne l'ont mise en œuvre que partiellement. La population reproductrice de tourterelles des bois sur la voie de migration centre-est continue malheureusement de décliner. Elle a pratiquement diminué de moitié au cours des 20 dernières années.

Bien que les données concernant la voie de migration occidentale soient encourageantes, il est essentiel de continuer à faire respecter l'interdiction de la chasse dans tous les pays jusqu'à ce que l'espèce soit complètement rétablie. Les initiatives des pays de l'UE pour limiter la chasse servent d'exemples inspirants pour d'autres nations le long de la voie migratoire de l'espèce, même au-delà de l'UE. Des pays comme Israël et la Serbie ont déjà commencé à adopter des mesures pour mettre fin aux pratiques de chasse non durables.

## Projet de BirdLife Suisse pour la tourterelle des bois

Au vu de la situation précaire de la tourterelle des bois en Suisse, BirdLife a lancé un essai pilote en 2021 dans le Grand Marais destiné à développer une jachère spécifiquement adaptée aux besoins de cet oiseau. Grâce à la collaboration avec l'établissement pénitentiaire de Witzwil, divers essais ont été menés sur une parcelle de l'institution. Il s'agit de jachères spontanées, composées d'une flore qui pousse naturellement et qui répond aux besoins alimentaires de la tourterelle. Il est essentiel que 50 % du sol soit nu, car les tourterelles cherchent leur nourriture sur des surfaces dégagées. Par conséquent, une partie de la parcelle est travaillée dès que la végétation recouvre trop le sol. Sur ce modèle, BirdLife Suisse a mis en place en 2024 huit jachères autour des bois de Suchy (VD). Dans cette région, un recensement spécifique pour la tourterelle a d'ailleurs permis de confirmer la présence de 19 territoires en 2024. En collaboration avec le Groupe ornithologique du Bassin genevois (GOBG), BirdLife Suisse a aussi réalisé trois jachères dans la Champagne genevoise au printemps 2024.

BirdLife remercie les cantons de Vaud et de Genève, le GOBG ainsi que les agriculteurs et agricultrices pour leur précieuse collaboration et participation au projet.